

# Composition de l'assemblée générale

SCANI est une coopérative. En droite ligne avec la phase associative abritée d'abord par PcLight avant de prendre le nom de SCANI, chaque personne, entreprise ou collectivité qui souhaite bénéficier des services de la coopérative doit en devenir membre.

Concrètement, il suffit d'acheter une part sociale de SCANI à 10 € pour devenir membre. Une fois ce minimum acquis, chacun peut participer aux activités de la coopérative, donner son avis lors des débats et voter. Une personne = une voix.

La grande majorité des membres ont souscrit une part afin de bénéficier d'une connexion à internet. Lorsqu'ils ne souhaitent plus en bénéficier, ils restent généralement membres pour continuer à soutenir et suivre l'initiative.

---

Révision #2

Créé 2 juillet 2018 20:29:22 par Bruno Spiquel

Mis à jour 15 décembre 2021 10:24:15 par Bruno Spiquel